



CDEN du 12 novembre 2015
Déclaration FSU

Monsieur le préfet, madame la vice-présidente du Conseil Départemental, madame l'inspectrice d'académie,

Le taux de chômage élevé, la succession de plans sociaux, les mesures précarisant les emplois, aggravent dangereusement la situation sociale dans notre pays. Pourtant certains de nos gouvernants n'hésitent pas à bafouer leurs responsabilités en multipliant les attaques contre les salariés et leurs représentants, en dénigrant la Fonction Publique comme un modèle obsolète. Pour la FSU, les services rendus à la population par quelques millions d'agents engagés dans leurs métiers sont indispensables pour compenser a minima, la précarité imposée violemment aux plus démunis. Compensation sans laquelle les conditions du vivre ensemble ne seraient plus réunies. Pour la FSU, ce sont les détracteurs de notre modèle social qui a fait ses preuves, qui sont obsolètes.

Dans ce contexte, l'utilité, le sens et les conditions du dialogue social sont interrogés. Pour nous, il doit permettre échange, débats, propositions et engagements. A l'échelon national, nous rappelons par exemple que la FSU attend l'ouverture de discussions pour une autre réforme du collège. Aujourd'hui à l'échelle départementale, la convocation de ce CDEN de rentrée à une heure tardive nous questionne, qui plus est lorsqu'on nous annonce qu'il se terminera à 17 H 30 ? Celle-ci répond-elle à la demande de certains représentants ? Si c'est le cas, il convient alors d'accéder à la demande des organisations syndicales de scinder les CDEN en deux temps, 1^{er} et 2nd degré, comme c'était l'usage auparavant, afin que nous puissions remplir valablement les uns et les autres, les missions qui nous ont été confiés par le collège que nous représentons.

Car s'agissant de l'état de l'école dans notre département, nous avons beaucoup à dire, revendiquer et proposer. Notre exigence de plan de rattrapage pour l'ensemble de l'académie de Créteil est toujours d'actualité. Mais ce plan d'urgence ne doit pas être mis en œuvre au détriment de notre département, dont le taux d'encadrement ne cesse de se dégrader, dans le 1^{er} comme le 2nd Degré, malgré les dotations positives des deux dernières années.

En premier lieu, ce que veulent nos collègues, c'est bien faire leur métier. C'est-à-dire amener tous les élèves à la réussite y compris les plus éloignés de la culture de l'École. C'est pourquoi, ils demandent en premier lieu la réduction des effectifs par classe : 30, 31, 32 élèves en maternelle, 34, 35 en classe de seconde, est-ce ainsi que l'on favorise la réussite

scolaire des jeunes seines et marnais ? Les enseignants veulent de petits effectifs pour mener à bien l'apprentissage de la langue, des langues vivantes, pour porter une attention à chacun de leurs élèves, à leurs difficultés ... Ils demandent de l'aide, et de l'accompagnement : des postes de formateurs en nombre suffisant, de la formation continue adossée à la recherche, des enseignants spécialisés en nombre suffisant pour mener à bien les inclusions des élèves handicapés et parvenir à aider valablement les élèves en grande difficulté scolaire.

Concernant la scolarisation des élèves handicapés, la FSU salue la nouvelle circulaire d'août 2015 qui précise que « *le nombre d'élèves ne dépasse pas dix.* » en ULIS second degré. En effet, il faut désormais assurer à ces jeunes élèves une scolarité de qualité qui leur permettent de se construire et se projeter dans la vie professionnelle. Mais pour se mettre en conformité avec la circulaire et assurer le maillage territorial, ce sont près d'une vingtaine de créations de dispositifs qu'il faudra effectuer dès la rentrée prochaine.

Concernant les élèves en grande difficulté scolaire, scolarisés en SEGPA, la circulaire toute récente reconnaît la place et les missions de celle-ci en confortant l'existence et les moyens de cette structure d'une taille minimale de **quatre** divisions, avec une dotation horaire fléchée, identifiée et affectée spécifiquement à la SEGPA. Après les dysfonctionnements observés l'an dernier, nous veillerons à ce que l'orientation et l'affectation des élèves se déroulent dans de bonnes conditions.

Concernant les enfants de familles réfugiées en France, nous regrettons vivement ne pas avoir reçu de réponse à notre courrier. Il semble que sur les sujets sensibles le dialogue social se mue en monologue. Pourtant nous sommes convaincus que l'intégration de ces familles sera facilitée d'autant plus qu'elle sera réfléchie, préparée, accompagnée par l'ensemble des acteurs de la communauté éducative. Mais puisque l'occasion a été ratée, nous vous demandons aujourd'hui, monsieur le préfet, quels moyens l'état compte mettre à disposition pour réussir ce défi républicain ? Comment, quand, où les enfants et les jeunes arrivés à Champagne, Ecuelle, Jouy sur Morin seront scolarisés ? A ce sujet non plus, nous ne manquons pas de propositions : passant par la création de postes dédiés d'UPE2A à l'école et au collège, la formation et l'accompagnement des enseignants « ordinaires » concernés et enfin le renforcement des personnels des CIO qui participent à la scolarisation dans de bonnes conditions des collégiens allophones.

Enfin, pour la FSU une scolarité réussie nécessite un investissement fort dès le plus jeune âge, c'est pourquoi nous demandons à Monsieur le préfet de rappeler aux maires des communes situées en REP + l'importance de la scolarisation des moins de trois ans. Il est inconcevable aujourd'hui que des grandes villes telles que Melun et Meaux ne mettent pas tout en œuvre pour accroître cette scolarisation précoce.

Nos propositions pour l'École appellent un investissement massif de l'état pour créer des postes et recruter les personnels nécessaires. Car, n'en déplaise à notre médiatique ministre, la crise de recrutement n'est pas derrière nous et si les inscriptions aux concours sont plus importantes qu'auparavant il faut les mettre en parallèle avec le nombre impressionnant de démissions plus de 40 dans le 1^{er} degré avant les vacances d'automne !!

Pour la FSU l'investissement coûteux dans des dispositifs de la deuxième chance, de lutte contre le décrochage scolaire s'avère aussi inutile qu'illusoire, si l'on ne donne pas en amont les moyens à l'École républicaine de fonctionner dans les meilleures conditions. Selon nous, l'état participe ainsi à la mise en œuvre d'une École à deux vitesses et met en péril les principes républicains d'égalité des droits, fondements authentiques du vivre ensemble.